

*Restrictions salariales du secteur public—Loi*

● (1540)

Il est intéressant de comparer les attitudes différentes que les deux partis de l'opposition ont adoptées à l'égard du bill. D'après les remarques de l'opposition officielle que j'ai entendues et lues, l'austérité est souhaitable. Les conservateurs sont en faveur du principe, mais ils s'opposent au bill parce qu'il a été présenté par le gouvernement et que, dans notre régime, ils doivent essayer de noircir le gouvernement et s'opposer aux mesures qu'il préconise. Comme ils ne peuvent pas être en désaccord sur le principe du bill, ils s'en prennent à la crédibilité du gouvernement en essayant de trouver des groupes auxquels les limites de 6 et 5 p. 100 ne s'appliquent pas aussi pleinement que le gouvernement le voudrait.

Ce fut une manœuvre intéressante. A la suite de leurs efforts, à leur grande surprise, au lieu de défendre les exceptions légitimes qu'on a pu trouver, la réaction du gouvernement a été d'accepter de bloquer toutes les échappatoires parce qu'il est convaincu que tous les Canadiens doivent partager les sacrifices nécessaires au succès du programme.

Je comprends la démarche de l'opposition. Elle a joué un rôle. Ce n'est pas à elle qu'il incombe de faire une bonne image au gouvernement. Même en période de crise, alors qu'il est important pour le pays que ce programme susceptible de provoquer une reprise soit mis de l'avant, il est malaisé pour un député de l'opposition d'affirmer qu'il l'appuie à 100 p. 100. Les députés d'en face savent au fond d'eux-mêmes qu'à ce moment-ci, l'application de ce programme revêt une importance cruciale. Ils entendent aussi les commentaires des Canadiens. Un grand nombre de gens sont surpris de voir à quel point la population accueille favorablement le principe de la limitation des augmentations à 6 et 5 p. 100, principe qui veut que nous restreignons les prélèvements que nous faisons dans l'économie afin de créer un climat propice à son expansion.

Pour le ministre qui a présenté ce bill et pour tous les ministériels, le défi—et je reconnais que c'en est un—est d'assurer leur crédibilité. Le défi consiste à prouver que non seulement nous comptons ramener à 6 et 5 p. 100 les augmentations de traitements des fonctionnaires au cours des deux prochaines années, mais que nous devons également, dans la même veine, faire baisser les traitements des députés et des ministres du cabinet, et que nous veillons à ce que ce régime, si l'on me permet l'expression, des 6 et 5 p. 100 s'applique dans tous les domaines possibles. Sans aucun doute, il s'agit de recourir à des moyens de pression.

J'ai été étonné par les critiques qu'a dirigées le très honorable chef de l'opposition officielle (M. Clark) contre le premier ministre (M. Trudeau). Ce dernier a déclaré que l'argent des contribuables sert à financer des programmes visant à octroyer une aide spéciale aux entreprises éprouvant des difficultés particulières—il a qualifié cette aide de moyen de pression—entreprises auxquelles nous demandons en retour de collaborer avec nous dans cette croisade, puisqu'elles bénéficient de cette aide spéciale, et de maintenir leurs prix et les salaires versés à leurs employés dans les limites des 6 et 5 p. 100. C'est un engagement fort légitime, à mon avis. Il incombe au gouvernement de faire tout en son pouvoir pour que ce régime de restrictions volontaires se révèle un succès dans le secteur privé du Canada

et que le plus grand nombre d'organismes possible soient incités à collaborer à ce sacrifice qui s'impose, si nous voulons bâtir l'avenir du pays et régler les difficultés économiques actuelles que partagent avec nous les autres pays de l'Occident.

J'ai été extrêmement encouragé par les sondages Gallup qui ont montré que près de 80 p. 100 des Canadiens seraient prêts à accepter qu'on limite leurs augmentations—voire même qu'on réduise leur salaire, afin de faire leur part pour bâtir un meilleur avenir pour le Canada. On reconnaît bien là les Canadiens, et nous ne devrions peut-être pas être surpris de nous apercevoir que la population est souvent en avance sur les hommes politiques. C'est son monde et son pays. Je suis très heureux de voir qu'un si grand nombre de sociétés petites et grandes et d'associations commerciales ont déjà accepté la limite de 6 et 5 p. 100. Je pense que c'est important.

Permettez-moi de revenir sur la question de la bonne foi. Je tiens à dire aux députés et à la population canadienne que ceux d'entre nous qui œuvrent au sein du gouvernement sont déterminés à faire tout en leur pouvoir pour qu'il n'y ait aucune exception inutile à la règle au sein de l'appareil gouvernemental et pour que chacun fasse sa part de sacrifices.

Je reconnais cependant, comme quelqu'un l'a déjà souligné dans les années 70 que le contrôle des prix et des salaires n'est pas toujours juste. En effet, si une personne a un excellent revenu, il lui est plus facile de supporter des restrictions et de s'imposer certains sacrifices que quelqu'un dont le revenu est limité. Par contre, en utilisant des pourcentages, la personne ayant un revenu supérieur perd plus d'argent que celle dont le revenu est moindre.

Ce projet de loi a fait l'objet d'un long débat. Je pense que nos vis-à-vis, quelle que soit leur opinion sur le libellé du projet de loi, devront reconnaître que le ministre a fait preuve d'une souplesse louable à cet égard. Le projet de loi qui nous est présenté en troisième lecture a subi quelques modifications par rapport à sa forme originale, ce qui montre la souplesse du ministre et du gouvernement. Nous ne sommes pas tant préoccupés par le libellé exact du projet de loi que par l'adoption de ce dernier qui nous permettra d'appliquer un programme d'austérité au sein de la fonction publique constituant un exemple pour le reste du Canada et d'atteindre l'objectif visé. Nous avons également fait preuve de souplesse en ce qui a trait à la négociation des traitements des avantages sociaux et des clauses non monétaires.

Je pourrais parler d'autres changements, mais la réaction des diverses organisations du pays et du public en général me satisfait. Je suis convaincu que toutes les organisations et la population dans son ensemble sont favorables à ce programme et nos vis-à-vis savent fort bien ce que j'entends par là.

● (1550)

Il y a 19 ans et demi que je fais de la politique et je n'ai jamais été témoin d'une telle réaction. Les Canadiens sont prêts à partager, à faire des sacrifices. Ils sont conscients qu'il faut faire quelque chose si nous voulons que notre pays ne se retrouve pas à la traîne et si nous voulons bâtir un avenir prospère en réglant les énormes difficultés économiques que nous connaissons actuellement.